



## Info du conseil municipal octobre 2015

### Péréquation financière

Très bonne nouvelle pour les finances communales. La commune recevra du canton environ 291'500 francs pour la réduction des disparités, la dotation minimale, les charges géo-topographiques, socio-démographiques et la compensation des pertes résultant d'une fusion de communes pour une période transitoire de 10 ans ; soit 63'100 francs de plus que les prévisions budgétaires.

### Budget 2016

Le budget est sous toit et il présente un excédent de revenus de 10'130 francs pour un total de 3,2 millions de francs. Il n'y a pas de grandes différences par rapport au budget de l'année en cours. L'accent a été mis sur la création d'un poste de cantonnier/fontainier. Les investissements avoisinent les 285'000 francs ce qui est plutôt faible pour une commune de notre importance. La quotité d'impôt est inchangée à 1.90 et seule la taxe de base pour l'eau potable subit une légère modification ; elle passe de CHF 12.00/UR à CHF 13.00/UR.

Avec le passage au nouveau modèle MCH2, la présentation des comptes sera différente mais le résultat ne changera pas.

### Assemblée municipale

Elle aura lieu le **lundi 30 novembre 2015 à 20 heures** au centre communal de Frinvillier et l'ordre du jour comprendra le budget 2016, le vote de trois crédits d'engagement (CHF 80'000.00 pour la réfection de la place de jeux de Frinvillier, CHF 70'000.00 pour la réfection du chemin de la Sauge à Vauffelin et CHF 26'000.00 pour la création d'un poste d'entretien des installations du Sego), un accord de principe pour la vente de 3 parcelles viabilisées et l'approbation de 4 règlements.

### Elections au Conseil des Etats – second tour

Le bureau de vote du **dimanche 15 novembre 2015** sera composé de Christian Grosjean, Mélanie Frautschi, Sylvie Gurtner, Kevin Heierli et Steve Boldini

Dès maintenant de nouvelles enveloppes sont en vigueur selon les prescriptions de La Poste. Le recto de l'enveloppe est modifié et la seule chose qui change c'est qu'il n'y a plus deux compartiments à l'intérieur mais une enveloppe dans laquelle les bulletins de vote non pliés seront glissés. Cette enveloppe avec la carte de légitimation dûment signée sont à retourner dans l'enveloppe de vote.



## Info du conseil municipal octobre 2015

### Promotions civiques

Les jeunes nés en 1997 seront invités à la cérémonie des promotions civiques qui sera organisée en collaboration avec les communes d'Orvin, Péry-La Heutte, et Romont le **vendredi 20 novembre 2015** pour une soirée surprise.

### Rencontre des nouveaux habitants

Le 21 octobre dernier, pour la toute première fois, le conseil municipal a convié les nouveaux habitants à une rencontre au centre communal de Plagne. C'est plus d'une vingtaine de personnes qui ont répondu à l'appel. Après une présentation des autorités, de l'administration et des sociétés locales la soirée s'est terminée autour d'un riche apéro.



### Déprédations

Le conseil municipal constate à nouveau que les consignes de tri sur les Ecopoints ne sont pas respectées et que les alentours des conteneurs sont laissés dans un état non conforme aux règles de propreté.

En cas de doute, le plan de collecte 2015 vous donnera toutes les informations en rapport avec l'enlèvement des déchets dans notre commune (déchetteries, postes de collectes, tournées pour l'enlèvement des objets encombrants combustibles, enlèvement de la ferraille, ...). Il peut être obtenu au secrétariat municipal ou sur notre site internet. La propreté est l'affaire de tous !